

Location d'un appartement en indivision

Par vidaljps, le 31/08/2011 à 14:11

Bonjour,

Je suis copropriétaire d'un appartement en indivision. j'habite cet appartement . Je vais partir à l'étranger.

Je voudrai louer cet appartement, avec bien sur, l'assentiment des autres propriétaires.

Question 1 : Quelle sorte de procuration doivent-ils élaborer ?

Question 2 : Comment procéder afin que les revenus de la location ne les concerne pas ? C'est à dire ne pas avoir à supporter les charges (impots, taxes, obligations, ...)

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.